
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate (no 2026-020)

La mairesse Liza Poulin présente le rapport financier 2025

Blainville, le 10 juin 2026 – Lors de la séance du conseil municipal du 9 juin, la mairesse Liza Poulin a présenté le rapport financier de la Ville de Blainville pour l'année 2025.

Cet exercice s'est terminé le 31 décembre 2025 avec un excédent budgétaire totalisant 11,9 M\$, attribuable à des revenus plus élevés que prévu, tels que les droits de mutation, ainsi qu'à la compensation versée par le gouvernement du Québec pour l'expropriation du terrain destiné au projet d'agrandissement de l'entreprise Stablex. Considérant que cette expropriation fait l'objet d'une contestation devant les tribunaux, l'administration municipale a choisi d'affecter cette somme à une réserve en attendant la suite du processus.

« Les excédents enregistrés cette année proviennent principalement de revenus ponctuels et difficiles à anticiper. Fidèle à sa gestion responsable, notre administration entend déposer ces sommes dans des fonds de prévoyance afin de soutenir les investissements liés au maintien de nos actifs municipaux, notamment », a indiqué la mairesse.

Par ailleurs, soulignons que l'année financière 2025 s'est terminée avec un écart de 456 000 \$ (0,35 %) au niveau des dépenses de fonctionnement, ce qui témoigne du contrôle rigoureux des dépenses exercé par la Ville sur sa gestion budgétaire.

Blainville toujours attrayante

Les revenus en matière de droits de mutation sont en hausse de 8,8 M\$ par rapport au budget initial. Cette augmentation découle des transactions immobilières conclues en 2025, ce qui confirme que Blainville demeure un environnement attrayant pour y investir.

De plus, les ventes de terrains ont généré 7,5 M\$ supplémentaires pour la Ville. Ces terrains sont situés dans le parc industriel autoroutier, sur la rue Jean-Guyon.

« Nous avons également obtenu une subvention de la Communauté métropolitaine de Montréal pour nos acquisitions de terrains situés dans nos milieux naturels, dont la Grande tourbière, pour un montant de 719 488 \$ », a ajouté Liza Poulin.

Utilisation du surplus : investir dans le maintien des actifs municipaux

La mairesse a indiqué de quelle façon la Ville utilisera ce surplus de 11,9 M\$.

« Depuis 2021, nous adoptons une approche prudente et rigoureuse qui consiste à placer nos surplus budgétaires dans des fonds de prévoyance afin de soutenir, notamment, les investissements nécessaires au maintien de nos actifs municipaux. C'est pourquoi nous ajouterons une somme de 5 M\$ au Fonds d'infrastructures, ce qui portera le total à 13,1 M\$ », a-t-elle souligné.

L'administration municipale remboursera également 2,4 M\$ de capital sur la dette publique de la Ville, ce qui se traduira par une économie de 462 000 \$ dans le budget 2026.

Enfin, la Ville versera 4 M\$ du surplus 2025 dans un fonds réservé pour financer des projets découlant du Plan directeur des espaces verts et des équipements sportifs et récréatifs, adopté en 2025. Ces projets contribueront à améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

« Nous présentons un rapport financier qui démontre encore une fois la rigueur et l'approche responsable que nous appliquons à la gestion des finances publiques de la Ville. Nous sommes en contrôle de nos dépenses, et les surplus que nous réalisons sont largement attribuables à l'attractivité de Blainville.

Pour ce qui est de l'attribution de ces surplus, l'immense défi que représente l'entretien à long terme de nos infrastructures municipales nous impose des choix stratégiques en matière d'investissements. Depuis 2022, notre administration a décidé de relever ce défi en injectant une partie des surplus dans un fonds de prévoyance. Il s'agit à la fois d'un geste de rigueur budgétaire et d'équité envers les prochaines générations, qui bénéficieront d'infrastructures adéquates et fonctionnelles pour les décennies à venir », a conclu la mairesse, Liza Poulin.

Pour consulter les documents relatifs au rapport financier 2025, consultez blainville.ca.

- 30 -

Source :
Yannick Proulx
Conseiller relations médias et affaires publiques
Service des communications et de l'expérience citoyenne
450 434-5200, poste 5307 / relationsmedias@blainville.ca